



pays

pêche

*Monts & Lacs
en Haut-Languedoc
18 circuits pour tous*

Monts & Lacs en Haut-Languedoc



La quiétude d'un grand espace de montagne

Un territoire préservé

Ce territoire, *Monts et Lacs en Haut-Languedoc*, situé au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, s'étend du Sidobre aux Monts de Lacaune dans le Tarn et traverse les plateaux du Somail, de l'Espinouse pour arriver au massif du Caroux dans l'Hérault.

Des milieux variés

Les lacs du Laouzas, de La Raviège, des Saints-Peyres, de Vésoles, les rivières de l'Agout, du Gijou, du Dourdou, du Vernoubre, de la Vèbre, du Viau, de l'Arn et de la Mare, leurs innombrables affluents sur des centaines de kilomètres font de cette région une destination rêvée pour les pêcheurs.

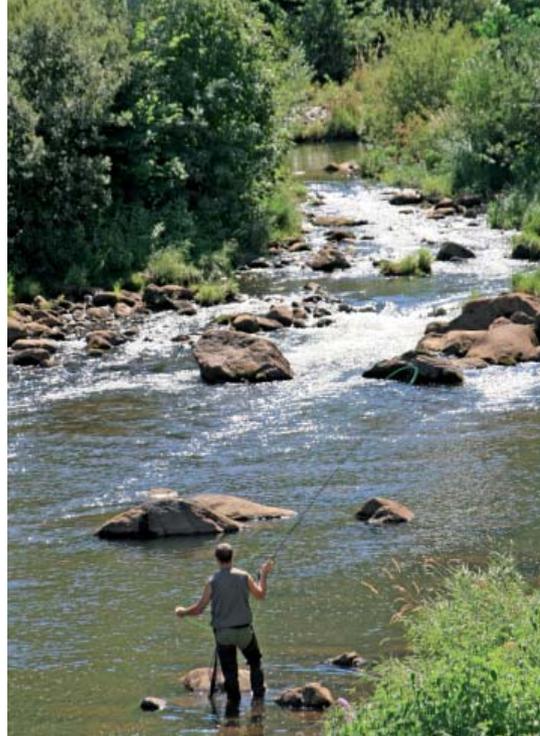
Sportifs ou amateurs, chacun trouvera son bonheur.

Montagneux, préservé de la pollution des villes, ce vaste territoire offre un grand réseau de rivières de 1^{ère} catégorie piscicole. Les milieux sont en effet propices à l'accueil des populations de salmonidés. L'espèce de référence et la plus pêchée est la truite fario. Elle est accompagnée de plusieurs autres espèces. Citons le vairon, le goujon... On y trouve également des petits poissons, plus discrets : la loche franche, la lamproie de Planer, ... indicateurs de la bonne qualité des eaux.

Laissez-vous gagner par le charme de cet espace plutôt secret...

La quiétude d'un grand espace de montagne.....	2
Sommaire.....	3
La carte.....	4 > 5
Les principales espèces autochtones.....	6 > 8
Les principales espèces déversées ou invasives.....	9
Les principales espèces protégées.....	10
Les tourbières, un milieu à protéger.....	11
La réglementation.....	12 > 14
Les techniques de pêche.....	15
L'Agout	16
Au sommet de l'Espinouse 🌿 Circuit N° 1.....	17
Les berges fleuries 🌿 Circuit N°2.....	18
Les berges sauvages 🌿 Circuit N° 3.....	18
Au fil de l'Agout 🌿 Circuit N° 4.....	19
Le lac de la Raviège 🌿 Circuit N° 5.....	20
Des Sauvages à Burlats 🌿 Circuit N° 6.....	21
Le lac du Lézert 🌿 Circuit N° 7.....	22
Le lac de Cambesse 🌿 Circuit N° 8.....	23
Parcours de Couade 🌿 Circuit N° 9.....	24
Du Camboussel à Saint-Agnan 🏹 Circuit N° 10.....	25
Le Gijou et le circuit de la vallée du Gijou 🏹 Circuit N° 11.....	26 > 27
Les chaussées du Berlou 🌿 Circuit N° 12.....	28
En forêt domaniale de Lacaune-les-Bains 🏹 Circuit N° 13.....	29
Le Viau - Entre lac et château 🏹 Circuit N° 14.....	30
La Vèbre - Méandres en aval de Murat-sur-Vèbre 🏹 Circuit N° 15.....	31
Le lac du Laouzas de nuit 🏹 Circuit N° 16.....	32
Le Dourdou, l'Arn	33
Lac des Saints-Peyres 🏹 Circuit N° 17.....	34
La Mare - Le tournant de la croix de pierre 🏹 Circuit N° 18.....	35
Soyez prudents !.....	36
Recettes.....	37
Contacts.....	38
Recommandations nature.....	39

🌿 Circuit accessible aux enfants - 🏹 Circuit sportif à réserver aux adultes



Monts & Lacs en Haut-Languedoc

Les 18 circuits



E

F

G



Aires aménagées pour personnes à mobilité réduite



Fourniture d'appâts



Parcours de pêche



Cours d'eau et plan d'eau de 1^{ère} catégorie



Cours d'eau et plan d'eau de 2^{ème} catégorie



Office de tourisme et Syndicat d'initiatives



Parc naturel régional du Haut-Languedoc

légendes des circuits

E3 Localisation sur la carte

Circuit accessible aux enfants

Circuit sportif



Village



Hameau



Parking



Route



Pont



Cour d'eau 1^{ère} catégorie



Cour d'eau 2^{ème} catégorie

Sens du courant

Barrage

Barrage hydroélectrique

Echelle 1 km

Les principales espèces autochtones

Les efforts de tous ont contribué à préserver un patrimoine naturel riche de nombreuses espèces originaires de cette montagne

La truite fario (*Salmo trutta*)

Elle mange des insectes, larves, vers, mollusques et petits poissons.
Elle chasse à l'affût, capturant les proies qui passent à sa portée en pleine eau ou en surface.
Elle se reproduit de mi-novembre à mi-décembre. La femelle pondra 1 000 à 4 000 œufs sur un fond caillouteux dans lequel elle aura aménagé un nid.
Elle aime les eaux vives, fraîches et bien oxygénées, de préférence les rivières et les torrents.



Un corps fuselé, élancé, une grosse tête, de petites écailles • 30 cm en moyenne • 300 à 500 grammes • Une petite nageoire entre la dorsale et la caudale, caractère de la famille des salmonidés.

Le vairon (*Phoxinus phoxinus*)

Le vairon aime la compagnie, il vit en bandes parfois très denses dans le cours supérieur des rivières. Il se tient près du fond, dans les zones courantes et peu profondes. C'est un mets de choix pour la truite ! Il mange des petits crustacés, larves d'insectes, mais parfois aussi quelques végétaux. En été, il gobe les petits insectes qui se posent sur l'eau.
Il se reproduit de mai à juillet. Pendant cette période, le mâle porte des boutons de noce et sa coloration est plus vive : son ventre se colore de rouge et ses ouïes sont rosées. Les femelles pondent 200 à 1000 œufs qui adhèrent aux pierres et aux graviers. Il vivra 5 à 7 ans en moyenne.
Le cours supérieur des rivières où l'eau est claire et oxygénée lui convient particulièrement.



Un corps long, effilé • Une tête conique • De petites écailles • Un dos vert foncé, des taches brunes sur les flancs.



Gros poisson au physique de prédateur • Le corps zébré de jaune • Une grosse tête et une dentition redoutable • Jusqu'à un mètre de long.

Le goujon (*Gobio gobio*)



Il se nourrit d'invertébrés aquatiques (vers, petits mollusques, larves d'insectes). Il fouille et repère ses proies au fond du cours d'eau grâce à ses barbillons très sensibles.

La reproduction a lieu de mai à juin, dans les endroits où le courant est fort. La femelle pond 1 000 à 3 000 œufs sur le gravier et la végétation aquatique où les œufs adhèrent. Le développement se fait en 2 ou 3 semaines, suivant la température. Ce n'est que vers 2 ou 3 ans qu'ils pourront avoir des petits à leur tour.

Un corps allongé, presque rond • 10 à 15 cm • 20 à 30 grammes • Au coin de sa bouche, deux petites moustaches : les barbillons • Des taches noires sur les nageoires.

Le brochet

Poisson carnassier au physique de prédateur. Il vit en eau claire, stagnante ou lente. Il aime les rives riches en végétation, reste souvent immobile, à l'affût d'une proie. Le brocheton déniche les larves et les petits animaux aquatiques nécessaires à sa croissance. Adulte, le brochet concentre sa prédation sur les poissons blancs.

Mode de pêche : au vif, au leurre artificiel, ligne flottante, plombée ou lancer. Pêche soumise à ouverture et à fermeture. Taille légale de capture : 50 cm.

Intérêt des captures : sportivité de cette pêche et bonne qualité de la chair.



Le sandre

Poisson carnassier qui vit en eau calme, dans les grands cours d'eau ou les plans d'eau. Solitaire ou en bancs, chasse à découvert.

Le sandre est un expert de la vision dans la pénombre.

Son alimentation est composée de poissons et petits animaux aquatiques.

Mode de pêche : au vif, au poisson mort, au leurre, au gros ver de terre. Pêche soumise à ouverture et fermeture.

Taille légale de capture : 40 cm.

Intérêt des captures : sportivité de cette pêche et excellente qualité de sa chair.

Poisson pouvant atteindre un mètre de long • Deux grandes nageoires dorsales.

Les principales espèces autochtones

La perche (*Perca fluviatilis*)



Espèce eurasiennne, fréquente dans l'hémisphère nord, autochtone dans le nord de la France, elle s'est implantée dans le sud et l'ouest en utilisant les canaux.

Elle fréquente les eaux à courant modéré et les eaux stagnantes. Les fonds offrant des abris tels que des souches ou rochers, lui conviennent parfaitement, non sans oublier quelques herbiers.

La perche se nourrit de vers, de crustacés, de larves d'insectes mais c'est aussi un prédateur: Son activité alimentaire est plutôt diurne avec une pointe d'appétit à l'aube et au crépuscule.

C'est généralement l'été que cette activité alimentaire est la plus élevée. Jeune, la perche chasse en groupe, cachée dans les plantes aquatiques.

La ponte intervient au printemps dans des eaux fraîches.

En été, on la trouve près du bord, dans des herbiers ou dissimulée près de bois immergés.

L'hiver, cherchez-la plutôt dans les grandes profondeurs.

Beau poisson très coloré, tacheté de bleu • Une grosse nageoire dorsale.

La carpe (*Cyprinus carpio*)



On la trouve dans les eaux tranquilles, chaudes et peu profondes des rivières et des lacs. Elle affectionne les zones encombrées et les proximités de fosses. Elle est active au crépuscule et la nuit. Son activité alimentaire est au plus bas entre décembre et février.

Elle se nourrit de mollusques, moules anodontes, larves d'insectes, vers, crustacés, végétaux.

C'est un poisson fouilleur des fonds. Elle peut attaquer d'autres poissons et mange les œufs.

La femelle pond de juin à juillet plusieurs milliers d'œufs adhésifs parmi les plantes aquatiques.

Gros poisson, jusqu'à 40 kg • Une longue nageoire dorsale • Mâchoire supérieure garnie de barbillons • Bouche protactile.

Les principales espèces déversées ou invasives

La truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)

Commune dans le sous continent nord-américain, son introduction dans les biotopes européens a un impact défavorable sur la faune aquatique, elle a entraîné la baisse des effectifs de la truite fario.

On a assisté il est vrai, à des années de déversements dans nos lacs et nos rivières.

Ses habitudes alimentaires peu sélectives, sa résistance aux eaux de moins bonne qualité la rendent plus résistante que les espèces autochtones face à la dégradation qualitative des rivières.

Ce poisson, très combatif, est recherché par les pêcheurs sportifs.



Pour faire plaisir aux plus jeunes pêcheurs, sur certains circuits des associations de pêche déversent des truites arc-en-ciel.



L'écrevisse de Californie ou signal

Malencontreusement introduite, elle peut atteindre de grandes tailles, jusqu'à 15 cm pour un poids de 150 g. De coloration brune en général, le dessous des pinces est de couleur rouge vif et le dessous du corps est bleuté chez les spécimens les plus gros.

Cette espèce importée colonise les cours d'eau au détriment des espèces autochtones en voie de disparition et protégées.

Elle est peu active en période froide et redevient active au printemps. Présentant un comportement nocturne, son régime alimentaire varié se compose principalement de petits invertébrés, de têtards, de grenouilles. Les plus gros sujets sont prédateurs d'amphibiens et de poissons de taille plus importante. Le cannibalisme est toujours présent et la compétition est très forte ; il n'est pas rare de rencontrer des sujets amputés d'une pince.

Les principales espèces protégées

**Rares et menacées,
contribuez
à leur préservation !**

La moule perlière (*Margaritifera*)

**La moule perlière,
un patrimoine naturel
remarquable**



Margaritifera margaritifera : « celle qui porte des perles », une sur 100 000, pas plus... , est une moule d'eau douce très rare et menacée. Son cycle biologique est très particulier et l'eau où elle vit doit être d'une grande pureté. Pour vivre et se reproduire, elle a besoin d'eaux acides, peu minéralisées et où les nitrates et les phosphates sont 5 à 6 fois moins concentrés que dans la plupart des eaux minérales commercialisées ! Quant aux larves, pour devenir adultes, elles doivent se fixer temporairement sur les branchies de truites fario.

Les fonds et sédiments sableux ou caillouteux, où elles séjournent ensuite, doivent être propres et non colmatés. La moule peut vivre plus de 100 ans ; ses exigences et cette longévité en font un des meilleurs indicateurs de la qualité des eaux.

Dans l'Agout, les dernières moules centenaires sont en train de disparaître. Sur l'Arn, en amont du barrage des Saints-Peyres, on en trouve une belle population, la dernière de France qui continue à se reproduire !

*Mollusque bivalve • 10 à 15 cm de long • Le sommet décortiqué,
brune puis noire à l'âge adulte • Chaque individu filtre environ 50 litres d'eau par jour
et permet donc une forte diminution de la turbidité.*

L'écrevisse à patte blanche



Cette espèce se rencontre dans les cours d'eau claire. Sa répartition dépend de la température des eaux et de la force du courant. Les mues se trouvent dans les eaux à une température supérieure à 10°C. Les adultes sont visibles de juin à septembre, l'activité est réduite en hiver. La reproduction réclame des eaux supérieures à 12°C en octobre. Les œufs, entre 40 et 150, sont incubés durant 6 à 9 mois.

La nourriture est constituée pour les écrevisses les plus jeunes par de petits invertébrés, les adultes consomment quant à eux des végétaux terrestres ou aquatiques. Le cannibalisme des adultes sur les jeunes maintient le niveau des populations. Les menaces pesant sur cette espèce sont nombreuses : l'écrevisse de Louisiane, introduite dans son milieu a apporté une maladie : l'aphanomycosis. La pollution et l'acidification des eaux sont probablement aussi une cause de la baisse des effectifs.

La pêche des écrevisses à patte blanche est interdite.

A maturité : 5 cm de long et jusqu'à 12 cm • 30 à 90 grammes.

Les tourbières

un milieu à protéger

Appelées aussi sagnes (sanha en occitan), on les trouve essentiellement de Lacaune à Anglès et dans l'Espinouse.

Une tourbière, par définition, est une zone humide, colonisée par la végétation, dont les conditions écologiques particulières ont permis la formation d'un sol constitué d'un dépôt de tourbe. Ces écosystèmes se caractérisent en premier lieu par un sol saturé en permanence d'une eau stagnante ou très peu mobile, privant de l'oxygène nécessaire à leur métabolisme les micro-organismes (bactéries et champignons) responsables de la décomposition et du recyclage de la matière organique. Dans ces conditions, la litière végétale ne se minéralise que très lentement et très partiellement. Elle s'accumule alors, progressivement, formant un dépôt de matière organique mal ou non décomposée : **la tourbe**.

Valeur biologique et écologique

Les tourbières constituent des écosystèmes uniques. Les facteurs écologiques souvent très marqués (forte humidité permanente, températures souvent basses, acidité et pauvreté des eaux parfois extrêmes,...) font des tourbières des milieux que l'on ne rencontre dans nul autre écosystème. Beaucoup d'espèces vivant en tourbières, animales ou végétales, sont aujourd'hui très rares et/ou menacées à l'échelle de la France ou de l'Europe ; certaines sont endémiques. **Les tourbières sont ainsi de véritables conservatoires biologiques.**

Les conditions écologiques souvent très contraignantes qui y règnent ont nécessité de la part des organismes qui y vivent, le développement d'adaptations tout à fait remarquables. Certaines espèces, comme les **droseras**, sont ainsi devenues carnivores pour pallier la pauvreté du milieu en éléments azotés. Les sphaignes, quant à elles, sont capables, grâce à de grandes cellules creuses (hyalocystes), de stocker jusqu'à trente fois leur propre poids en eau. Et l'on a récemment découvert que le lézard vivipare possède une substance « antigel » dans le sang lui permettant de résister aux fréquentes gelées dans les tourbières...

Témoin des temps anciens

Les tourbières sont aussi d'excellents milieux conservateurs. L'étude des pollens (palynologie) conservés dans la tourbe a permis, par exemple, de reconstituer le paléoclimat et le paysage végétal des tourbières depuis près de 12 000 ans !

Valeur fonctionnelle

En plus de leur intérêt patrimonial, les tourbières possèdent une valeur écologique fonctionnelle. Elles assurent, en effet, une multitude de fonctions au sein de la biosphère, en participant notamment à la purification de l'air et de l'eau, au stockage du carbone ou à la régulation des conditions climatiques locales. Elles contribuent à réduire les périodes de sécheresse et d'échauffement. Elles ont une grande capacité de stockage de l'eau et participent aussi à la régulation des débits des eaux superficielles et au réchauffement des nappes phréatiques.



Linaigrette



Cours d'eau et plans d'eau classés en 1^{ère} catégorie

Il s'agit de la plupart de nos cours d'eau. Dans les cours d'eau et les plans d'eau de 1^{ère} catégorie, la pêche s'effectue à l'aide d'une seule ligne montée sur canne munie de 2 hameçons au plus ou de 3 mouches artificielles au plus, de 6 balances à écrevisses dont le diamètre ne peut excéder 30 cm et la maille 27 mm. Sur les plans d'eau de 1^{ère} catégorie, il est autorisé de pêcher à 2 lignes, comme cité dans l'arrêté permanent de l'année en cours.

Cours d'eau et plans d'eau classés en 2^{ème} catégorie

La pêche est autorisée du 1^{er} janvier au 31 décembre. Elle s'effectue à l'aide de 4 lignes maximum par pêcheur munies chacune de 2 hameçons au plus ou de 3 mouches artificielles au plus, de la vermée, de 6 balances à écrevisses dont le diamètre ne peut excéder 30 cm et la maille 27 mm, d'une carafe à vairons de 2 litres maximum.

Toutefois, par arrêté préfectoral, la capture des espèces suivantes n'est autorisée que pendant les périodes indiquées dans le tableau page 13.

Réglementation

Taille minimale des espèces les plus fréquentes et nombre de captures autorisées

La taille est mesurée du museau à l'extrémité de la queue. Si la taille est inférieure, les poissons doivent immédiatement être remis à l'eau vivants. Le nombre de prises s'entend par jour et par pêcheur.

Espèces	Taille minimale	Nombre de captures autorisées		
		Tarn		Hérault
		1 ^{ère} catégorie	2 ^{ème} catégorie	1 ^{ère} catégorie
Traites	20 cm	6	10	10
Gijou et affluents	23 cm	6		
Brochet	50 cm		3	
Sandre	40 cm		3	
Black-bass	30 cm		3	

Réglementation sur les plans d'eau

Plan d'eau	Embarcation autorisée			Nombre de mises à l'eau
Le Laouzas	Rame	Electrique	Thermique	1
La Raviège	Rame	Electrique	Thermique	3
Les Saints Peyres	Rame	Electrique	Thermique	2

Quand peut-on pêcher ?

La pêche ne peut s'exercer plus d'une ½ heure avant le lever du soleil, ni plus d'une ½ heure après son coucher. (Heures légales sur le calendrier de la Poste).
Remarque : si un cours d'eau délimite deux départements, c'est la réglementation la plus favorable au pêcheur qui s'applique.

	Tarn		Hérault
Espèces	1 ^{ère} catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie piscicole	1 ^{ère} catégorie piscicole
Truite fario, saumon de fontaine	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre
Truite arc-en-ciel	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. Sur l'Aveyron, le Viaur et le Tarn en aval de la confluence de l'Agout : Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre
Brochet		Du 1 ^{er} au 31 janvier et du 1 ^{er} mai au 31 décembre	
Sandre		Du 1 ^{er} au 31 janvier et du 1 ^{er} mai au 31 décembre. Sur le plan d'eau du Laouzas : du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2010 et 2011	
Grenouilles vertes et rousses	Du 2 ^{ème} samedi de juin au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 2 ^{ème} samedi de juin au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 17 avril au 3 ^{ème} samedi de septembre
Ecrevisses autres que « à patte rouge », « des torrents » et « à patte blanche »	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre
Il est interdit d'introduire ces espèces dans les eaux douces. L'écrevisse rouge de Louisiane ne peut être transportée vivante.			
Parcours Carpe de nuit		Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	

Réglementation

Toute personne, pour avoir le droit de pêcher, doit obligatoirement adhérer à une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique et acquitter la redevance piscicole annuelle, ou une redevance journalière, ou la carte vacances (15 jours consécutifs entre juin et septembre). Les redevances piscicoles ne sont dues qu'une fois par an, sauf perte de la carte. La carte de pêche annuelle est personnelle et incessible. Le pêcheur s'engage à présenter une pièce d'identité halieutique et la carte de pêche à tous les agents de l'administration chargés de la police de la pêche ainsi qu'à tous les gardes fédéraux ou d'AAPPMA.

Les cartes de pêche	Durée de validité	Tarn	Hérault
Carte personne majeure	Carte annuelle	65 €	66 €
Carte personne mineure Jeune de 12 à - 18 ans au 1 ^{er} janvier	Carte annuelle	20 €	15 €
Carte découverte Jeune - 12 ans au 1 ^{er} janvier	Carte annuelle	2 €	5 €
Carte vacances	Valable 15 jours consécutifs du 1 ^{er} juin au 31 décembre	30 €	34 €
Carte journalière Disponible à la Fédération du 1 ^{er} janvier au 31 mai (uniquement dans le Tarn) et auprès de votre revendeur du 1 ^{er} juin au 31 décembre	Valable 1 jour. Uniquement dans le département où elle a été prise	30 € 10 €	10 €
Carte découverte femmes Pêche à la ligne, tout mode de pêche en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie	Carte annuelle	30 €	30 €
Timbre halieutique Pour les détenteurs de la carte majeure, permet de pêcher dans tous les départements du Club Halieutique et de l'Entente Halieutique du Grand Ouest		20 €	20 €

Les techniques de pêche



La pêche à la mouche

Elle est considérée comme un art véritable par les pêcheurs confirmés. La connaissance du comportement des poissons, des lois de la rivière ainsi qu'un apprentissage des techniques et du geste sont nécessaires pour en apprécier le charme.

La truite est pêchée au fouet avec les mouches artificielles.

La pêche à la carpe

Technique sportive, elle se pratique de jour et de nuit sur quelques circuits décrits ici. Le jour, les appâts carnés sont autorisés, la nuit uniquement à l'aide d'appâts végétaux.



La pêche au toc

Il s'agit de faire évoluer un appât vivant en imitant le mieux possible le passage d'une proie naturelle (vers de terre, larves, teignes...). Le pêcheur prospecte la rivière avec une canne et fil tendu.



La pêche au lancer

Il s'agit d'une pêche avec une canne munie d'un moulinet avec un mouvement de jeté-ramené (vairons maniés, cuillères et autres leurres).

L'Agout



La principale rivière est l'Agout

Elle prend sa source dans l'Hérault, passe par La Salvetat-sur-Agout, puis arrive dans le Tarn où elle est presque immédiatement retenue au lac de barrage de La Raviège. En aval, la rivière dévale dans les gorges boisées à l'accès très accidenté, formant des gours dans la dalle granitique.

Elle abrite un beau cheptel de truites fario, ouvert à tous modes de pêche.

Après la confluence du Gijou, après Vabre, l'Agout est classée en 2^{ème} catégorie piscicole, le cours d'eau s'élargissant en arrivant dans la plaine de Castres.

Son accès est beaucoup plus aisé et l'on y trouve une population variée de cyprinidés et carnassiers.

Des écrevisses à patte blanche peuvent être aperçues sur certains petits affluents, elles sont interdites à la pêche du fait de leur raréfaction. En revanche, des écrevisses américaines, peuvent, elles, faire l'objet d'une pêche à l'aide de balances.





Circuit N° 1



F3

Au sommet de l'Espinouse

Cambon et Salvergues

En limite de partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée le site de pêche de Cambon, village typique de montagne (le plus haut de l'Hérault 900 m d'altitude), Ici l'Agout qui prend sa source non loin de là, vous offre truites fario, vairons, goujons. La rivière de **1^{ère} catégorie** serpente au cœur du village à travers prés, hêtraies, aulnes et frênes dans un environnement préservé. La truite fario emblématique de ce site est parfaitement adaptée à ce milieu fragile. Elle apprécie les eaux douces, fraîches et bien oxygénées propices à sa reproduction, elle est encore sauvage.



à découvrir

- Ecosite pédagogique « énergie éolienne »
- A quelques kilomètres en direction du sommet de l'Espinouse :
 - Vestiges de l'Eglise de Saint-Pierre -de- l'Espinouse (XII^{ème} siècle)
 - Eglise de Salvergues
 - Chapelle de Saint-Martin-du-Froid
 - Découverte d'un des plus grands parcs éoliens de France
 - Sommet de l'Espinouse



Les berges fleuries

Fraïsse-sur-Agout

Situé dans le village de Fraïsse-sur-Agout, l'accès au site de pêche est au cœur du village.

Vous pêcherez des truites arc-en-ciel et tout le matériel vous sera fourni ainsi que les appâts. Le permis de pêche est obligatoire et peut être acheté sur place.

Très pratique pour les débutants qui souhaitent s'initier à la pêche. Le paiement se fera à l'unité pêchée.

Emplacement ombragé, idéal pour les enfants.

Ce site est ouvert le samedi et dimanche après-midi en période d'ouverture de la pêche, et tous les jours en juillet et août.

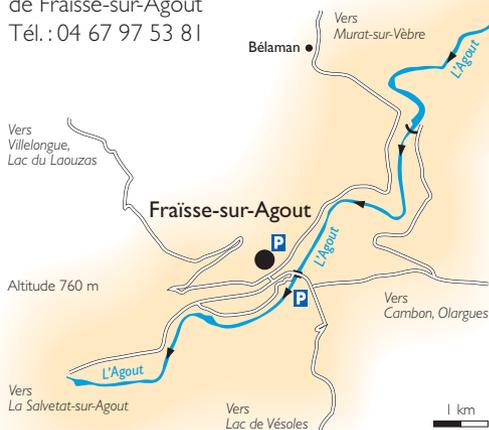
Les berges sauvages

Fraïsse-sur-Agout

Aménagé sur 1 km de rivière en amont du circuit traditionnel, ce parcours de pêche à la mouche vous permettra de pêcher des truites fario dans un cadre volontairement sauvage. Il est recommandé de réserver car le nombre d'entrées simultanées est limité. La carte d'accès à ce parcours est payante à la demi journée et l'on paye également au nombre de truites attrapées. Possibilité de No Kill.

■ Vente de cartes de Pêche

à l'Office de Tourisme de Fraïsse-sur-Agout
Tél. : 04 67 97 53 81



à découvrir

■ Classé quatre fleurs au concours des villages fleuris, **Fraïsse-sur-Agout** se situe au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Forêts, rivières, lacs se côtoient, créant un endroit riche en paysages naturels variés avec de nombreuses possibilités touristiques. Au cœur du village, tout au long de l'Agout, un parcours didactique sur le thème de la force de l'eau présente cinq installations hydrauliques.

Une centrale hydraulique, un moulin, une roue musicale, une pompe à piston, et une noria située tout près d'un îlot où l'on peut pique niquer. Départ de nombreux sentiers de randonnée.

■ Le Lac de Vésoules

Prendre la D169 reliant Fraïsse-sur-Agout au col du Cabarétau sur la D 907 (La Salvetat-sur-Agout - Saint-Pons-de-Thomières). Arrivé au Lac de Vésoules par la route menant à la digue, suivre panneau « Lac de Vésoules » ou parking fléché « accès au lac ». Lac classé en 1^{ère} catégorie avec principalement de la truite fario.

Dans le secteur vous pourrez faire des randonnées, tour du lac et accès au belvédère sur les cascades et les gorges. Activités nautiques non motorisées. Baignade non surveillée.



Au Fil de L'Agout

La Salvetat-sur-Agout

Le parcours de pêche (3,3 km env.) proposé est situé dans la haute vallée de l'Agout (**1^{ère} catégorie**). Cette rivière a la particularité d'être avec l'Arn les deux seuls cours d'eau de l'Hérault dont les bassins sont sur le versant atlantique. Le point de départ est situé au lieu-dit les Uguettes dans le village de La Salvetat-sur-Agout et remonte en direction de Fraïsse-sur-Agout jusqu'au lieu-dit Cabille. Il peut être fractionné en deux à partir du pont de Cacavel situé sur la D 14 E (direction Rescol). Sur ce parcours, l'Agout coule dans une vallée moyennement profonde, bordée de prairies et de collines boisées. L'accès routier est aisé, il est longé par la D 14 (direction Fraïsse). Large d'une dizaine de mètres, l'Agout est une succession de courants peu violents et de trous d'eau plus ou moins profonds dans un lit rocailleux où les caches à poissons (truites fario) sont nombreuses. Le profil et les abords de la rivière permettent de pratiquer toutes les formes de pêche de 1^{ère} catégorie.

■ Vente de cartes de Pêche

Tabac presse journaux PENARROYAS

Tél. : 04 67 97 60 46

Chez Marie-Louise (articles de pêche)

Tél. : 04 67 97 57 14



à découvrir



■ L'unité d'embouteillage de l'eau de La Salvetat

L'eau de la Salvetat est une eau minérale naturellement gazeuse qui jaillit au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, à 650 m d'altitude. Naturellement pauvre en sodium et finement pétillante, elle se consomme aussi bien pendant les repas que tout au long de la journée. Et pour les plus gourmands, l'eau de La Salvetat existe aussi aux extraits de fruits, sans sucre et sans édulcorant citron/citron vert, agrumes et menthe. Visites guidées de la ligne de production et dégustation du 15 juin au 15 septembre - mardi, mercredi et vendredi matin sur réservation uniquement - Hors saison pour les groupes sur réservation.

Tarif : individuel gratuit, groupe sur réservation (mise à disposition du guide de l'OTSI 10 € de l'heure) Office de Tourisme : 04 67 97 64 44

■ La Salvetat-sur-Agout

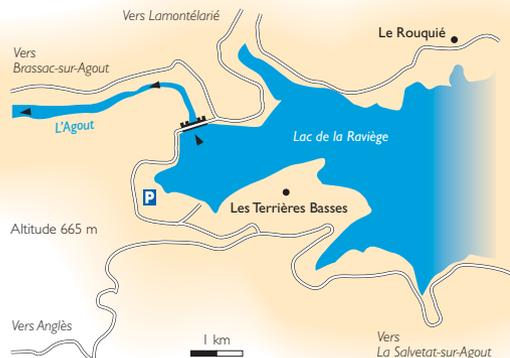
Une activité touristique forte avec le départ de nombreux sentiers balisés (pédestre ou VTT), une base nautique aux portes du village avec plage, piscine, toutes activités nautiques et motonautiques, parcours dans les arbres, un patrimoine et un terroir riches avec le vieux village, le pont de la Chapelle St-Etienne de Cavall (XII^{ème} siècle) et les charcuteries salaisons de La Salvetat-sur-Agout ainsi que tout type d'hébergement.

Le Lac de la Raviège

Anglès

C'est « la plage » d'Anglès. Accès très facile par la D52 rive gauche du barrage en direction de Brassac à environ 800 m du barrage EDF. Descendre le chemin d'accès au site. Sanitaires, aire de jeux, aire de pique-nique, activités nautiques sur la plage (location de pédalos, canoës et barques, vente de matériel de pêche et appâts vivants), sentier botanique. La baignade est interdite.

Le pêcheur pourra suivre le bord ou, grâce à l'aire de mise à l'eau, pratiquer sur le plan d'eau. Les embarcations à moteur sont autorisées. Toutes les techniques sont possibles sur ce lac de **1^{ère} catégorie** où l'asticot est autorisé.



Des lâchers de truites fario sont réalisés mensuellement. Les passionnés de pêche à la carpe seront également comblés.

■ Vente de cartes de Pêche

Mairie d'Anglès

Tél.: 05 63 70 97 19

Parc Résidentiel du Roussinas

Tél.: 05 63 70 90 43

à découvrir

La route des lacs

Itinéraire touristique à la découverte des 4 lacs (117 km) :

- **Le Lac de Vésoles** avec son barrage de type Poids. Il est situé à 6 km de Fraïsse-sur-Agout sur le ruisseau de Bureau, sous-affluent de l'Orb. Il est le plus sauvage de tous. Autrefois connu pour son Saut (cascade). Le site de Vésoles enchante par ses paysages. Un sentier balisé permet de faire le tour du lac.
- **Le lac du Laouzas** avec son barrage de type Voûte offre un plan d'eau de 300 ha ouvert à la baignade. Il permet la pratique du nautisme (voile, canoë, planche à voile). Il offre aussi de nombreuses possibilités de pêche et notamment la pêche à la carpe (attention cet ouvrage sera entièrement vidangé en 2012).
- **Le lac de la Raviège** avec son barrage de type Poids, 35 m de hauteur. Il se situe sur l'Agout créant une retenue de 410 ha à vocation électrique comme tous les autres lacs du secteur. Il fut mis en eau en 1957. Toutes les activités nautiques sont possibles, motonautisme autorisé (sauf jetski).
- **Le Lac des Saints-Peyres** avec son barrage de type Poids établi sur l'Arn sous affluent de l'Agout. Son barrage mesure 60 m de haut avec une retenue de 211 ha. De par sa situation géographique le lac reste difficile d'accès (carte touristique disponible dans les OT SI des Monts de Lacaune, du Caroux et du Plateau des Lacs).

Des Sauvages à Burlats

Burlats

A partir de Roquecourbe (en allant vers Castres) Les Sauvages sont le point de départ d'un très intéressant parcours vers Burlats. En remontant l'Agout on arrive au barrage EDF d'Anselme au lieu dit La Rode. Sous le barrage les berges ont été débroussaillées. Il y a une grosse population de perches, brochets et poissons blancs. Des truites sont parfois déversées de même qu'en amont de la retenue où sont également lâchés des saumons de fontaine, black-bass, sandres et brochets (n'oubliez pas vos balances car les écrevisses signal y abondent). C'est ensuite une alternance de courants et de calmes propices à toutes les sortes de pêches. Vous pourrez consulter la liste des lâchers à l'épicerie-buvette « Le Relais de Burlats » et à la Mairie de Burlats.

Sur la rive gauche, en amont de Burlats, en suivant le cours de l'Agout par la D4 vous trouverez des postes très appréciés des pêcheurs. En continuant sur cette route il est possible de rejoindre Roquecourbe.

■ Vente de cartes de Pêche (à Castres) :

- JMT
- Passion Pêche
- Europêche
- Décathlon



à découvrir

■ **Burlats** est un charmant village très touristique, une visite s'impose au Pavillon d'Adelàide qui accueille régulièrement des expositions de peinture. A voir également la Tour de la Bistoure, la collégiale Saint-Pierre, la Maison Adam. Un canal de déviation de l'Agout crée une petite île où sont installées des tables de pique-nique, lieu idéal pour faire jouer et pêcher des enfants. Sur la rivière un parcours sportif de canoë-kayak est aménagé, et il est possible de louer du 1^{er} juillet au 31 août des canoës, téléphoner au 05 63 51 83 69.





Circuit N° 7



B3

Le Lac du Lézert

Le Lézert

Au départ de Brassac prendre la D 622 en direction de Castres, à l'entrée de La Fontasse, prendre à gauche direction Grotte Saint-Dominique et Chaos de La Rouquette, un arrêt s'impose à la rivière de rochers. Le lieu est aménagé pour une visite sécurisée. Tout proche, la Grotte Saint-Dominique est d'un accès plus difficile.

En continuant sur cette route on arrive au Lac du Lézert. C'est un barrage qui a été réhabilité en 2009. Sur la rive gauche il y a des possibilités de parking sécurisé par des bornes et un ponton pour les pêcheurs à mobilité réduite. Il est possible de faire le tour du lac grâce à une passerelle qui enjambe le ruisseau Le Lézert. En amont de cette passerelle se trouve une réserve permanente (sur 400 mètres).

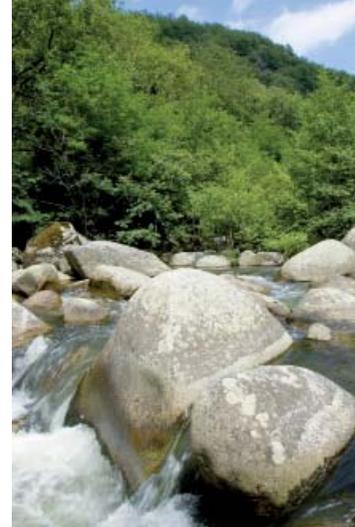
Sur la rive droite, une aire de pique-nique a été créée avec des jeux pour enfants, un boulodrome et un vaste terrain de jeu.

Le site du Lézert est un lieu de promenade et de pêche très apprécié, le lac est classé en **2^{ème} catégorie**, il est régulièrement empoissonné en truites. Les goujons, ablettes, gardons et tanches y abondent, ce qui permet d'initier les jeunes à la pêche en toute sécurité. Des panneaux indiquent la réglementation spécifique de ce lac, les diverses animations qui s'y déroulent ainsi que les dates des lâchers de truites et saumons de fontaine. Il n'y a pas de carte privée, mais la carte de pêche est obligatoire. Deux lignes flottantes sont autorisées, ainsi que la pêche à la mouche artificielle. Les leurres et les lignes de fond y sont interdits.

■ Vente de cartes de Pêche (à Castres) :

- JMT
- Passion Pêche
- Europêche
- Décathlon



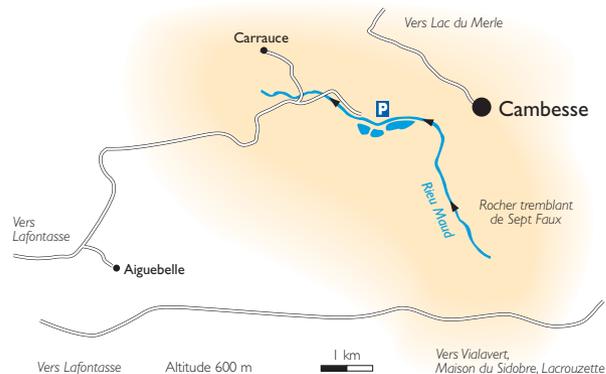


Circuit N° 8 B2

Le lac de Cambesse

Burlats

Classé en **1^{ère} catégorie**. Au départ de Lacrouzette prendre la D 30 en direction de Brassac. A 4 km prendre à droite direction Carausse D 30 A (embranchement avant le Lac du Merle). Faire 900 m et sur votre gauche gardez-vous devant la barrière en bois. Vous pourrez pêcher des truites, des carpes, des gardons... Coin ombragé et aménagé pour le pique-nique. Facile d'accès. Cadre typiquement Sidobrien. A 700 m de là se trouve le lac du Merle et à 1,7 km le Chaos de la Resse.



■ **Vente de cartes de Pêche et appâts** à Lacrouzette au bureau de tabac : 24, rue de la Mairie - Tél : 05 63 50 65 79.

à découvrir

■ Le Sidobre

Ce Massif granitique vieux de 290 millions d'années, offre à ceux qui le découvrent ses magnifiques paysages que l'érosion a su sculpter. Partout d'énormes masses arrondies, des rivières de rochers, des rochers tremblants, des équilibres improbables... Au détour d'un chemin vous pourrez tomber sur des formes insolites, telles une oie, un peu plus loin un éléphant... Laissez-vous envahir par l'enchantement de ces lieux et découvrez les légendes qui s'y rattachent.



Circuit N° 9  B2

à découvrir

Parcours de Couade

Roquecourbe

■ **Roquecourbe**, village très ancien, les maisons sur l'Agout, dans les ruelles les maisons à encorbellement et pans de bois.

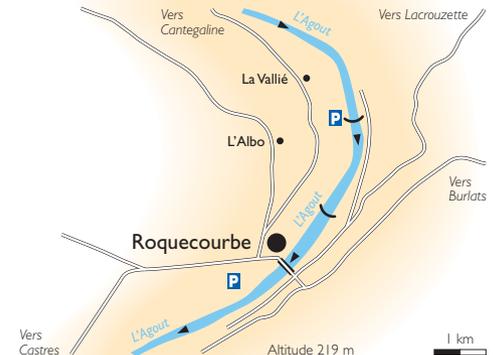
Situé sur la rivière Agout, à la sortie du village de Roquecourbe prendre direction Vabre sur la D 55. A 700 m de l'embranchement au lieu dit « la Vallié » prendre à droite le chemin de la Couade et se garer: Ce parcours est classé en **2^{ème} catégorie** et s'étend sur environ 600 m.

On y trouve entre autres une population exceptionnelle de tanches, qui contribue à sa réputation auprès des pêcheurs. On y pêche également des gardons, ablettes, carpes, brochets et perches. Ce lieu est très bien adapté pour une partie de pêche en famille : barbecue, WC, tables de pique-nique et zones ombragées.

24 Les pêcheurs sont autorisés à accéder aux postes de pêche avec leur véhicule.

■ Les personnes à mobilité réduite bénéficient de 2 postes aménagés.

■ **Vente de cartes de Pêche et appâts** et petit matériel à Roquecourbe chez la fleuriste : 12, place Fernand Laur; Tél : 05 63 70 77 96
Vente également de cartes à la mercerie : avenue Albin Batigne, Tél. : 05 63 75 61 18



Du Camboussel à Saint-Agnan

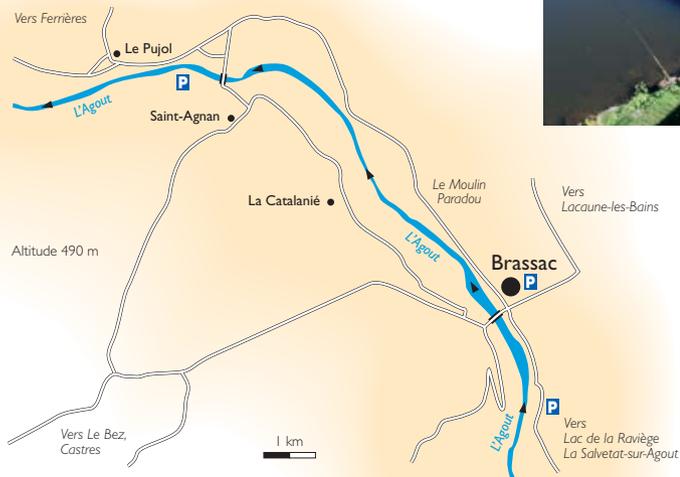
Brassac

À Brassac en amont du tennis au début des gorges à la sortie du village. C'est un circuit d'environ 3,5 km classé en **1^{ère} catégorie**. Vous pêcherez principalement des truites fario. Possibilité de se garer facilement à l'usine EDF à Brassac qui se situe après le pont sur la droite à environ 500 m du centre du village à côté du village de vacances. En aval du village, apparition des premiers poissons blancs. Sur Brassac, vous pourrez découvrir le vieux village et ses monuments chargés d'histoire (Pont du XII^{ème} siècle, seul pont avec celui d'Albi à être classé monument historique, château,...).

■ Vente de cartes de Pêche et appâts à Brassac :

Ets Ferrieu, route de Ferrières - Tél. : 05 63 74 51 94

Bureau de Tabac, 11, allée du Château - Tél. : 05 63 74 51 66



■ Musée de la vannerie.

L'osier est le rejet de l'année du saule. Cet arbre que l'on trouve dans les zones fraîches et humides de l'hémisphère nord comprend 350 espèces. L'osier des vanniers ou osier vert fournit un matériau constitué des rameaux souples de l'arbre utilisé en vannerie, en hiver, lorsque les feuilles sont tombées.

Le long de l'Agout et de ses affluents, vous ne pourrez pas manquer d'admirer la lumineuse ramure de cet arbre.

Traditionnellement les hommes récoltaient les rejets flexibles du saule pour fabriquer des paniers à la mauvaise saison, lorsque les travaux des champs étaient en sommeil.

Une intéressante collection est exposée dans les locaux de la mairie de Brassac au 1^{er} étage.

Départ de nombreux chemins de randonnées pédestres et VTT.



Le Gijou

C'est un autre affluent de l'Agout qui prend sa source à Lacaune-les-Bains pour rejoindre l'Agout à 3 km en aval de Vabre. Il délimite le passage de 1^{ère} en 2^{ème} catégorie piscicole. Très réputée, cette belle rivière qui descend à l'Ouest de Lacaune-les-Bains est d'approche très facile, surtout sur l'aval. Le Gijou garde un régime et un cours très naturels, dans un environnement boisé et agréable. Ses magnifiques truites expliquent l'affluence des pêcheurs.

Il fait également l'objet d'un contrat Natura 2000, reconnaissant ainsi sa richesse faunistique et floristique.



La Vallée du Gijou

Le Gijou prend sa source à Lacaune-les-Bains, à Lembas. Après 48 km, il rejoint l'Agout après Vabre. Il est classé en **1^{ère} catégorie**. Sa gestion est patrimoniale. Il n'y a pas de déversement de truites surdensitaires. L'intégralité de la rivière est classée zone Natura 2000. La truite fario est la reine des lieux. Elle voisine souvent avec le vairon et quelques goujons. De nombreuses écrevisses dites « américaines » y sont présentes. A partir de Lacaune-les-Bains, le Gijou est facile d'accès car longé en permanence par la D 81. A l'aval de Lacaune-les-Bains jusqu'à Gijounet, il coule dans une zone où la vallée est étroite, escarpée, rocheuse, déserte et dominée par l'ancienne voie ferrée aménagée aujourd'hui en voie verte. Dans cette partie où on ne trouve que peu de prairies, le lit est rocheux, parsemé

de chutes d'eau, de jolis profonds, propices à la pêche au toc. A Gijounet et vers l'aval de Viane jusqu'à Lacaze, la vallée s'élargit et les pâturages bordent la rivière. L'accès y est plus facile, nous sommes dans le domaine privé. Toutes les pêches sont possibles. A partir de Lacaze et jusqu'à la confluence avec l'Agout, le Gijou devient une petite rivière qui peut atteindre 15 m de large. De nombreuses chaussées barrent le cours d'eau sans entraver sa marche. Aux abords des ponts, vous trouverez de la place pour vous garer. Depuis 2002, la gestion est de type patrimoniale et la reproduction des truites de souche y est naturelle, ce qui explique que la maille soit à 23 cm sur le Gijou et ses affluents (unique dans le Tarn). C'est traditionnellement le toc qui a la faveur des pêcheurs mais la mouche fouettée est de plus en plus représentée sur nos berges.

A Viane, le plan d'eau de La Rabaudié, d'une superficie de 1 ha, situé sur la base de loisirs municipale (camping, tennis, jeux pour enfants, pique-nique, foot, pataugeoire...), est équipé d'un ponton pour handicapés. De l'ouverture à la fermeture, lâchers importants et réguliers de truites arc-en-ciel. Un calendrier de ces lâchers est affiché. La carte du lac de La Rabaudié y est obligatoire. La cuillère et les leurres y sont interdits. Chaque année, la société organise dans ce lac son concours de pêche, le premier dimanche de juillet.

Plus que jamais, les règles élémentaires de civilité et de salubrité sont à respecter car nous sommes en général dans le domaine privé. Dans ces conditions, le Gijou peut offrir de très beaux moments de pêche dans un cadre préservé.

à découvrir

■ **La Maison de la Vallée** et son arboretum à Sénégats.

■ Vente de cartes de Pêche

Lacaune : épicerie Valette - Tél. 05 63 37 54 83

Vabre : papeterie Guy - Matériel, appâts

Tél. : 05 63 50 48 08

Office de Tourisme de Saint-Pierre-de-Trivisy

Tél. : 05 63 50 48 69

Viane : bureau de tabac - Tél. : 05 63 37 21 95



Les chaussées du Berlou et du Gijou

Vabre - Lacaze (Tronçon du circuit N° 11)

Ce parcours comporte 1200 mètres de rives du Gijou. Nous avons choisi les deux tronçons les plus facilement accessibles et présentant une situation particulièrement bien adaptée à la pêche en famille.

En 1^{ère} **catégorie** sur Gijou, 400 m en amont de la piscine municipale de Vabre :

Accès : depuis Vabre, prendre la direction de Lacaune-les-Bains. A 400 mètres, se garer en amont de la pisciculture.

Deux possibilités :

- 400 m rive gauche en aval chaussée du Ga
- et sur 800 m rive droite amont chute d'eau du canal mis en réserve de pêche.

Espèces présentes : truites, goujons, vairons, écrevisses « signal » présentes en forte densité, c'est l'occasion de la déguster.



à découvrir

■ Sur le Gijou :

- Au barrage de Rocalet, prise d'eau du Gijou vers le barrage de Luzières
- Chaussée du Pont Vieux (avec ancienne prise d'eau utilisée par les teinturiers au début du siècle)
- Chaussée du Ga (gué) prise d'eau de 1,2 km qui rejoint le bassin Mialet avec génératrice et turbine.

■ Sur le Berlou :

- Chaussée de la payssière qui alimente la pisciculture Mialet (pisciculture du Berlou)
- Chaussée du Bousquet, inutilisée mais entretenue.
- Chaussée en amont du Bousquet utilisée pour irrigation et limite en aval d'une réserve de pêche.
- 1^{ère} chaussée en amont du Pont de la Mouline inutilisée mais entretenue, limite en aval de la réserve de pêche.
- 2^{ème} chaussée en amont de la Mouline inutilisée mais entretenue pour la pêche ainsi que la chaussée de la rivière et les deux chaussées de la Courrégé.



En forêt domaniale de Lacaune

Depuis Lacaune-les-Bains, prendre la D 607 en direction de La Salvetat-sur-Agout. A 3,5 km de la ville, au Col de Picotalen, tourner à gauche et suivre l'indication « refuge de Martinou ».

Situé au cœur de la forêt domaniale de Lacaune, ce circuit vous permet de vous adonner aux plaisirs de la pêche dans un environnement calme et préservé.

Longueur du circuit : 2 km sur Le Vernoubre.

Limites du circuit : à l'Est, piste de Poutras à Sagnaussel ; à l'Ouest, piste de Poutras au refuge de Martinou.

Attention : le cheminement est moins aisé sur la partie gauche du circuit qui traverse des tourbières. De par le morphotype de la rivière, c'est un lieu privilégié de reproduction pour la truite fario.

Au fil du parcours, vous découvrez des pesquiers, bassins bâtis en pierre et en terre qui autrefois étaient alimentés par des canaux, ou béals, depuis une source ou une rivière. Ces retenues permettaient de redistribuer l'eau selon les besoins, dans les prairies ou les champs. Elles servaient également aux besoins quotidiens en faisant office de lavoirs ou d'abreuvoirs pour les animaux... Vous parcourez également des tourbières. Ces zones humides, localement appelées sagnes, sont vieilles de 5000 à 7000 ans et abritent une faune et une flore caractéristiques.

■ Vente de cartes de Pêche

Café « Chez Ricou »

Tél. : 05 63 37 00 48

Office de Tourisme de Lacaune-les-Bains

en juillet et août - Tél. : 05 63 37 04 98

office-tourisme@lacaune.com

Des articles de pêche sont en vente à la « Maison Fabrès » - 27, rue de la République.



à découvrir

- **Le sentier de découverte de Martinou** aménagé par l'Office National des Forêts afin de découvrir la Forêt Domaniale de Lacaune (balisage : un chevreuil).
- **Les bassins de Poutras** (retenues René Rascol) qui ont été dégagés de la végétation envahissante et remis en état. L'APPMA de Lacaune en assure la gestion et alevine périodiquement les deux bassins qui, de plus, sont dotés d'un ponton de pêche réservé aux personnes à mobilité réduite.
- **Concernant la Forêt Domaniale de Lacaune...**
Au XIX^{ème} siècle, ce territoire était occupé par de nombreuses fermes. Achetées par le Comte de Beaumont afin de constituer une vaste propriété de 600 hectares, elles ont été vendues à l'Etat en 1932. Depuis, la forêt a remplacé les champs et les prés. La métairie de Martinou offre encore un bel exemple d'architecture rurale. De tout temps, cette forêt a également servi de refuge aux hommes. Lors de la Seconde Guerre Mondiale, elle a été le théâtre d'affrontements sanglants durant lesquels de nombreux maquisards ont perdu la vie. Des stèles ont été érigées à la mémoire de ces maquisards.

Le Viau



C'est une très belle rivière située entre Murat-sur-Vèbre et Lacaune-les-Bains. Elle prend sa source à la frontière de l'Aveyron pour se jeter dans le Laouzas. Les truites du Laouzas remontent dans le Viau pour y frayer.



30

Circuit N° 14  E2

Entre lac et château Nages

Circuit No-kill du Viau en aval de Nages.

Ce parcours est peuplé de truites farios nées dans cette rivière. Il n'y a ni empoisonnement, ni alevinage. La souche locale est ainsi préservée et les poissons atteignent une taille intéressante et une belle densité. Ce parcours est réservé aux pratiquants de la pêche à la mouche sèche uniquement. Le Viau à cet endroit est un large ruisseau qui a reçu tous ses affluents et son débit y est toujours suffisant. Il coule sous une haute voûte d'arbres qui ne gênent en rien le mouvement du fouet de la soie : configuration variée : courants plus ou moins rapides, profonds, plats et même une chaussée avec tous les types de postes de truites !



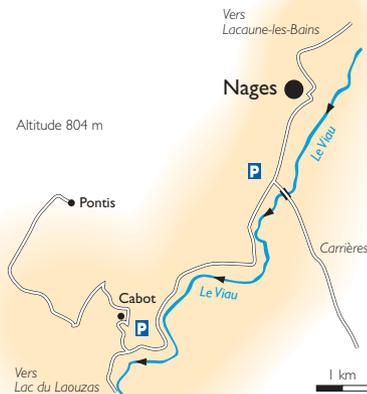
à découvrir

Sur place, une aire de pique-nique agrémentera votre balade. A partir de cette dernière, possibilité de parcourir **le sentier du patrimoine de Nages** agrémenté de panneaux permettant de découvrir ainsi l'histoire du village, le château, l'église avec de très belles fresques, 2 ponts anciens, un four à chaux.

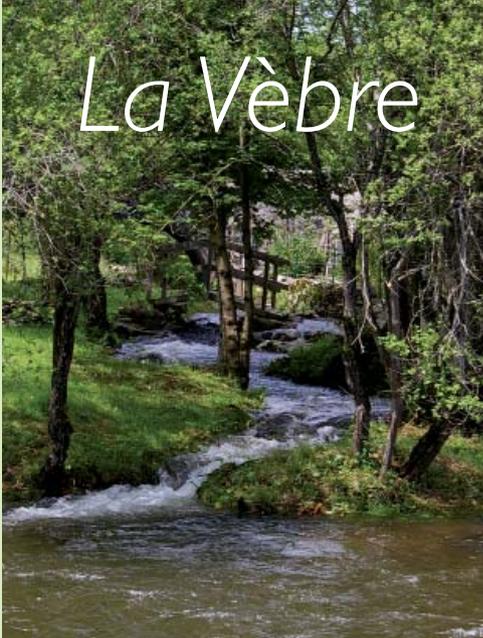
Accès : Se garer sur le parking de la Salle du Landas à l'entrée du village de Nages, côté du Lac du Laouzas sur la D 62.

■ Vente de cartes de Pêche et appâts

Bureau de tabac - Murat-sur-Vèbre
Bar « Chez Chappy » - Murat-sur-Vèbre
S.I. du Lac du Laouzas - Rieumontagné.



La Vèbre



A l'extrémité du Tam, à la frontière de l'Hérault et de l'Aveyron, la Vèbre est un affluent de l'Agout. Avec le Viau, un autre affluent, elle draine le plateau de Lacaune avant de rejoindre la retenue du barrage du Laouzas. Si certains secteurs ont souffert du recalibrage, d'autres restent préservés et l'on peut encore y pêcher de belles truites.

Circuit N° 15



F2

Méandres en aval de Murat-sur-Vèbre

Ce parcours sur la Vèbre surprend par son importante densité en truites farios. Sur 1,8 km il serpente du pont « du Causse » au début de la réserve qui se trouve dans le village de Murat-sur-Vèbre. Toujours ombragé par des frênes, aulnes et saules, on y pêche surtout au toc, au leurre et à la mouche. Même s'il est un peu difficile de glisser sa canne avec précision, l'adresse et la discrétion sont très souvent récompensées par une belle mouchetée. Accès : En venant de Murat-sur-Vèbre, prendre la direction du Lac du Laouzas sur la D 162, puis tourner à droite au croisement de Candoubre en direction de « Le Causse - Félines » ; 200 m après, passer sur un petit pont, point de départ du parcours, et se garer un peu plus loin à gauche sur le délaissé de route.



à découvrir

Possibilité d'aller voir la statue-menhir du Pré du Roi en revenant sur la D 162 et en prenant à droite ; elle se trouve sur le bord de la route à 400 m environ (centre d'interprétation des mégalithes à visiter à Murat-sur-Vèbre). De même, sur le bord de la route mais sur la gauche, à 300 m en remontant vers Murat-sur-Vèbre, un pailher au toit en genêt présente l'habitat rural d'autrefois.



■ Vente de cartes de Pêche et appâts

Bureau de tabac - Murat-sur-Vèbre
Bar « Chez Chappy » - Murat-sur-Vèbre

Carpe de nuit

Lac du Laouzas



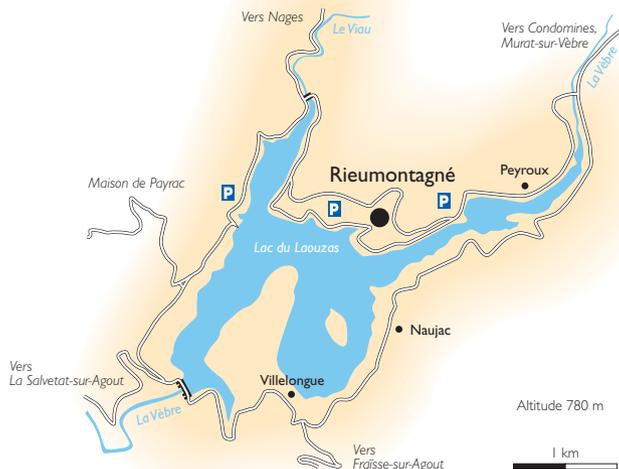
Le Lac du Laouzas est classé en **2^{ème} catégorie**. On peut donc y pêcher, toute l'année des perches, des sandres, des gardons, à l'occasion quelques grosses truites et beaucoup de carpes. Ces dernières font l'objet d'une pêche ouverte aussi la nuit sur la totalité du plan d'eau à l'exception de l'île de Cabanal et la queue du barrage sur la Vèbre et à l'exception des secteurs Rieu Montagné et la baie de Villelongue à Naujac uniquement en juillet et août. Des panneaux indiquent les limites du parcours. Depuis plusieurs années des enduros carpe sont organisés sur le lac : avis d'un carpiste : « Cette pêche

se rapproche le plus de la pêche sportive en « no kill ». On pêche le poisson et on le rejette à l'eau ensuite, avec l'espoir de battre le record (une carpe de 10,8 kg à l'Enduro 2003), mais on sait qu'une carpe de 19,5 kg a déjà été attrapée au Laouzas. Il y a tout autour beaucoup de convivialité et d'amitié. Les jeunes apprécient et adhèrent à « l'esprit carpiste ».

Accès : Une route fait le pourtour complet du lac. Vous pouvez accéder au lac à plusieurs endroits mais l'idéal est de se garer à Rieumontagné, en particulier si des personnes vous accompagnent.

■ Vente de cartes de Pêche et appâts

Bureau de tabac - Murat-sur-Vèbre
 Bar « Chez Chappy » - Murat-sur-Vèbre
 S.I. du Lac du Laouzas
 à Rieumontagné



à découvrir

■ **Une base de loisirs** est sur le site : baignade surveillée en été, pataugeoire pour les petits enfants, espace détente sauna-spa-massages, location de matériel nautique y compris de barques de pêche (voile, canotage, bateau...) et location de matériel de plein-air (VTT, mini-golf, tir à l'arc, accro-bungy, centre équestre...). C'est aussi le départ du balisage de 6 chemins de randonnée et l'endroit où vous pourrez visiter la ferme de Rieumontagné, véritable trésor de la vie autrefois avant le lac. Les environs immédiats de la base de loisirs de Rieumontagné, par leur facilité d'accès au bord du lac, régaleront les enfants et les plus grands, tentés de s'essayer à l'hameçon. Les nombreux poissons blancs (perches en particulier) présents en bancs sur ces rivages, donneront entière satisfaction à ce loisir.



Le Dourdou



Le Dourdou, à l'est du plateau de Lacaune, part rejoindre le Rance dans le département de l'Aveyron. C'est un petit cours d'eau sauvage et difficile d'accès sur sa partie amont. On y trouve principalement des truites.



L'Arn



Comme l'Agout, il nous arrive de l'Hérault. Dans un milieu forestier très préservé, il présente une particularité presque unique en France, une population de moules perlières. Aussi est-il recommandé de ne pas piétiner dans le cours d'eau, sous peine de les mettre en danger. Ces moules sont le témoin d'une très bonne qualité d'eau et sont l'une des raisons de la création d'un site Natura 2000.



Moules perlières





Circuit N° 17



C4

Lac des Saints-Peyres

Le lac des Saints-Peyres est une retenue de barrage de **2^{ème} catégorie** piscicole, renommé au niveau national pour la pêche des carnassiers.

En sortant d'Anglès sur la D 52 en direction de Lacabarède à 1,1 km au lieu-dit le Noès, prendre à droite le chemin vicinal en direction du Mézérac. Suivre cette direction sur 2,7 km environ. A l'entrée du domaine suivre la route à droite et descendre jusqu'en bordure du lac. Aire de mise à l'eau. En suivant la rive en galets du plan d'eau vous accédez au site du Mézérac. Vieille bergerie rénovée les pieds dans l'eau. C'est le paradis des pêcheurs de brochets et truites de belles tailles.

Tous types de pêche autorisés.



à découvrir

■ **Anglès** au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Cette ancienne ville fortifiée, aujourd'hui chef-lieu de canton située sur le « Plateau des Lacs » met à votre disposition ses nombreux services : commerces, restaurants, chambres d'hôtes, campings, locations saisonnières, gîtes ruraux, pour satisfaire aussi bien le passant amoureux de nature et de repos que le nostalgique du passé ou encore l'estivant adepte de tous les loisirs en relation directe avec la nature tels que randonnées, VTT, baignade et sports nautiques. Des animations diverses et nombreuses sont proposées toute l'année.

■ Vente de cartes de Pêche

Mairie d'Anglès - Tél. : 05 63 70 97 19
 Parc Résidentiel du Roussin
 Tél. : 05 63 70 90 43



La Mare

Elle prend sa source au sommet de l'Espinouse pour ensuite dévaler dans un milieu schisteux méditerranéen.

Circuit N° 18



G3

Le tournant de la Croix de Pierre

Andabre (Commune de Rosis)

A la sortie d'Andabre en direction de Saint-Gervais-sur-Mare.

Avant le petit pont de l'ancienne voie ferrée (à gauche) près d'une plantation de sapins, un chemin descend à la rivière à environ 100 m. Le parcours (500 m environ) commence par 2 pansières, prolongées d'un grand plat, puis quelques courants suivis de plusieurs trous jusqu'à une nouvelle pansière. Il se termine au confluent de la Mare et du Bouissou à l'entrée d'Andabre. La période idéale est le printemps et parfois septembre.

Les poissons : vairons, gougeons, barbeaux méditerranéens, chevesnes, quelques barbeaux fluviatiles et truites.

Un programme d'alevinage en truites souche méditerranéenne a été entrepris depuis 2008.

La végétation ne couvre pas la rivière ; par endroit le passage est assez difficile car les berges ne sont pas toutes entretenues. Le parcours ne présente cependant aucune difficulté particulière pour un pêcheur motivé.

■ **Vente de cartes de Pêche** au Bar-Brasserie « Le Saint-Gervais » à Saint-Gervais-sur-Mare
Tél. : 04 67 23 61 98

à découvrir

■ Les Falaises d'Orques

En montant vers le plateau, les usagers de la départementale 922 peuvent admirer les magnifiques Falaises d'Orques faisant face au versant Nord de l'Espinouse. Ces falaises sont surmontées d'une croix dite « Croix de Mounis » (altitude 809 m) érigée par les habitants de la commune. Là, une vue vertigineuse sur la vallée de la Mare et le bassin minier vous attend.

Les flancs des Falaises d'Orques abritent l'aigle royal, le grand-duc et divers rapaces.



Soyez prudents



Calme apparent, risque présent !

RANDONNEURS, BAINEURS, PÊCHEURS, PLAISANCIERS : À PROXIMITÉ DES BARRAGES, CES PANNEAUX VOUS SIGNALENT LES ZONES À RISQUE. RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ. MÊME PAR BEAU TEMPS, L'EAU PEUT MONTER TRÈS RAPIDEMENT.



Lâchers de barrage en aval des usines électriques

L'eau peut monter d'un mètre en quelques secondes.

Les zones à risques : en aval du Saut de Vésoles, en aval du lac de La Raviège, en amont de Fraïsse-sur-Agout, l'Agout en aval du barrage de La Raviège.

Les zones boueuses : en raison des variations du niveau d'eau, les berges des plans d'eau, tel que La Raviège, peuvent se transformer en zones boueuses dangereuses.

Les lignes électriques : elles peuvent représenter un danger si elles se trouvent à moins de 14 m du sol. De telles installations sont généralement indiquées.

Sous les lignes, prudence, restons à distance.

Conseils de sécurité à respecter pour toute situation de pêche à proximité des lignes électriques.

Parce qu'elles sont longues et souvent conductrices de l'électricité, les cannes à pêche manipulées près des lignes électriques vous exposent à des risques.

La proximité d'une canne à pêche et d'une ligne électrique peut suffire à provoquer un arc électrique, appelé amorçage. Vous risquez alors l'électrocution.

Pour pêcher en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de suivre quelques mesures simples de prévention.

Évitez de pêcher près des lignes électriques.

En cas de présence de lignes électriques aux abords du plan d'eau, repérez-les, et tenez-vous à distance pour éviter tout risque d'amorçage.

Tenez votre canne en position horizontale, si vous passez sous une ligne électrique.

Pour tout renseignement, demandez conseil à votre fédération de pêche.

Recettes

pour accommoder le fruit de votre pêche

Brochet à la sauce au vin blanc et aux cèpes

Préparation : 15 mn - **Cuisson :** 20 - 25 mn.

Ingrédients pour 6 personnes :

- 1 brochet préparé de 2 kg environ
- 150 g de cèpes
- 4 échalotes
- 25 cl de vin blanc
- 10 cl de crème fraîche
- 50 g de beurre
- 1 cuillère à soupe de fines herbes hachées (persil, cerfeuil, ciboulette).

Préparation :

- Hacher les échalotes et les champignons ;
- Nettoyer le brochet et disposer le poisson dans une poissonnière avec le hachis de champignons et d'échalotes. Saler, poivrer, arroser de vin et porter à ébullition. 25 minutes
- Sortir le poisson de la poissonnière et le réserver au chaud.
- Dans une petite casserole, verser le jus de cuisson et le faire réduire. Ajouter alors la crème fraîche et le beurre en dés. Remuer à l'aide d'un fouet. Saupoudrer de fines herbes, assaisonner de sel, de poivre et éventuellement d'un filet de jus de citron.
- Napper le poisson de sauce et servir.

Papillotes de truites au barbecue

Préparation : 15 mn - **Cuisson :** 15 mn.

Ingrédients pour 4 personnes :

- 4 truites vidées
- Ail, basilic (feuilles fraîches), sel, poivre
- Oignons
- Huile d'olive
- Papier aluminium.

Préparation :

- Farcir les truites avec l'ail émincé, le basilic, le sel, le poivre et l'oignon émincé.
- Enrouler les truites individuellement dans une feuille d'aluminium légèrement huilée.
- Cuire ainsi sur la grille du barbecue pendant environ 10 mn. Ouvrir les papillotes et déguster chaud.
- Possibilité de servir avec une sauce aioli et des pommes de terre vapeur.



Contacts

Les hôtes et hôtesse des S.I. (Syndicats d'Initiatives) et O.T. (Offices de Tourisme) sauront vous renseigner.

OT du Sidobre

Vialavert - 81260 Le Bez
Tél. : 05 63 74 63 38 - Fax : 05 63 73 04 57
Courriel : sidobreot@aol.com - Site : www.sidobre.biz

OT de Saint-Pierre-de-Trivisy

14, place du 19 mars 1962 - 81330 St-Pierre-de-Trivisy
Tél. : 05 63 50 48 69 - Fax : 05 63 50 48 57
Courriel : tourisme@saint-pierre-de-trivisy.net
Site : www.saint-pierre-de-trivisy.net

OT de Lacaune-les-Bains

Place du Général de Gaulle - BP 35
81230 Lacaune-les-Bains
Tél. : 05 63 37 04 98 - Fax : 05 63 37 03 01
Courriel : office-tourisme@lacaune.com
Site : www.lacaune.com

OT de La Salvetat-sur-Agout

Place des archers - 34330 La Salvetat-sur-Agout
Tél. : 04 67 97 64 44
Courriel : salvetat.tourisme@orange.fr
Site : www.salvetat-tourisme.fr

OT des Monts de l'Espinouse

Route de La Salvetat-sur-Agout
34330 Fraïsse-sur-Agout - Tél. : 04 67 97 53 81
Courriel : ot-espinoise@wanadoo.fr
Site : www.ot-espinoise.fr

SI du Lac du Laouzas

Rieumontagné - 81320 Nages
Tél. : 05 63 37 06 01 - Fax : 05 63 37 60 95
Courriel : info.lac-laouzas@wanadoo.fr
Site : www.pageloisirs.com/si-laouzas
Site : www.laouzas.com

SI de Murat-sur-Vèbre

81320 Murat-sur-Vèbre
Tél. : 05 63 37 47 47 ou Mairie : 05 63 37 41 16
Fax : 05 63 37 16 52
Courriel : si-murat81@orange.fr
Site : www.si-murat81.fr

SI du Pays brassagais

Mairie - 81260 Brassac - Tél. : 05 63 74 56 97
Courriel : si.pays.brassagais@orange.fr

SI d'Anglès

81260 Anglès - Tél. : 05 63 74 59 13
Courriel : si.angles@wanadoo.fr

Relais Nature de la Maison de la vallée

Ostal de la val - Pont de Senegats - 81330 Lacaze
Tél. : 05 63 74 54 05 - Fax : 05 63 74 55 09
Courriel : valleegjou@wanadoo.fr

SI de Lacaze

Ancien groupe scolaire - 81330 Lacaze
Tél. : 05 63 37 27 18
Courriel : si-lacaze@wanadoo.fr

SI de Vabre

81330 Vabre - Tél. : 05 63 50 48 75
Courriel : sivabre@wanadoo.fr

SI de Roquecourbe

81210 Roquecourbe - Tél. : 05 63 70 73 47
(juillet août) ou 05 63 75 80 29 le reste de l'année
Courriel : roquecourbe.syndicat.initiative@wanadoo.fr

Point Info Tourisme

34330 Cambon et Salvergues - Tél. : 04 67 97 61 00
Courriel : cambon34@hautlanguedoc.fr

Point Info Tourisme « Montagne de Rosis, Caroux et Espinouse »

Tél. : 04 67 23 69 26
Courriel : infocaroux@aol.com
Site : www.rosis-languedoc.com

Fédération du Tarn pour la pêche et la protection du milieu aquatique

3 et 5 Rue des jardins neufs - 81100 Castres
Tél. : 05 63 35 55 56
Courriel : federationpeche.81@wanadoo.fr
Site : www.pechetarn.fr

Fédération départementale de l'Hérault pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mas de Carles - 34800 Octon - Tél. : 04 67 96 98 55
Courriel : pecheherault@wanadoo.fr
Site : www.pecheherault.com



Quelques guides spécialisés pour vous initier

Jean-Benoît ANGELY

Moniteur-guide de pêche mouche et lancer. Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - Pêche loisirs.
Moulin Paradou - 81260 Brassac
Tél. : 05 63 58 33 76 - 06 82 40 38 47
Courriel : jbangel@worldonline.fr

Sébastien SALAVIN

Moniteur-guide de pêche mouche et lancer. Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - Pêche loisirs.
Tél. : 04 67 95 63 62 - Portable : 06 12 78 91 85
Courriel : contact@guide-peche-truite.com

Patrick FARRIÉ - Pattfishing

Guide pêche.
Portable : 06 14 59 76 59
Courriel : pattfishing@hotmail.fr - Site : www.pattfishing.fr



Recommandations

nature

Les bonnes conduites

Les espèces à préserver : les moules perlières de l'Arn et de l'Agout, les écrevisses à patte blanche. Respectez les tourbières et la ripisylve en général.

Les propriétés privées à respecter : ne pas pénétrer sur un terrain privé si celui-ci est indiqué.

Les déchets : ne pas laisser de débris quels qu'ils soient, sur le lieu de pêche.

Limiter le piétinement des cours d'eau pour préserver les alevins et les invertébrés.

A vos lignes !



Document réalisé par le Réseau Touristique Monts de Lacaune, Caroux, Plateau des Lacs et le Pays Sidobre - Monts de Lacaune.

Recherche documentation, rédaction, coordination :
Marie-Françoise Landes, Christine Calvet.

Comité d'écriture : Florence Artero,
Michel Boussière, Sabine Brosse, Jean-Luc Cros,
Marie-Christine Granier, Fabienne Pistre,
Sophie Pradalié, Noëlle Salvy, Valérie View.

Février 2010 - 20000 exemplaires.



RESEAU TOURISTIQUE
MONTS DE LACAUNE / CAROUX / PLATEAU DES LACS
Destination Nature

Crédit photos : Gary Waters, Fédération de Pêche du Tarn, Louis Maynadier, Frédéric Néri, Sophie Pradalié, Antonin Simon, CDT du Tarn, L. Frézoul, CREN Midi-Pyrénées, Jean-Luc Sarda, ADES Solidarité - Montagne, Ville de Cambon et Salvergues.

Remerciements aux AAPPMA d'Anglès, de Brassac, de Boissezon, de Lacaune-les-Bains, de Lacrouzette, de La Salvat-sur-Agout, de Murat-sur-Vèbre, du Pays Castrais, de Roquecourbe, de Teillet Haut-Dadou, de Vabre, de Viane et de la Mare pour l'élaboration des circuits pêche, aux fédérations de pêche du Tarn et de l'Hérault, aux CDT du Tarn et de l'Hérault, aux Syndicats d'Initiative et Offices de Tourisme du Territoire, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé.



Hôtel de ville - BP 17 - 81260 BRASSAC
Tél. : 05 63 74 01 29 - Fax : 05 63 74 55 80
Courriel : ades-solidarite-montagne@wanadoo.fr

RESEAU TOURISTIQUE
MONTS DE LACAUNE / CAROUX / PLATEAU DES LACS
Destination Nature

Place des Archers - 34330 LA SALVETAT-SUR-AGOUT
Tél. : 04 67 97 64 44 - Fax : 04 67 97 83 16
Courriel : reseau.mlcp1@orange.fr
Site : www.haut-languedoc-tourisme.com



Ce guide est cofinancé par l'Union Européenne.
l'Europe s'engage en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon avec le Fond Européen de Développement Régional.